

Plan directeur des parcs, des espaces verts et des équipements récréatifs et sportifs 2025-2035

Septembre 2025

BC2

 VILLE DE
SOREL-TRACY



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	3	04 — Vision et orientations stratégiques	27
01 — Mise en contexte	5	Vision	28
Objectifs du mandat	6	Orientations stratégiques	29
Approche	7		
Démarche participative	8	05 — Plan d'intervention	30
02 — Portrait et offre	9	Un plan d'intervention en constante évolution	31
Territoire	10	Grandes stratégies	32
Contexte de planification	11	Mise en œuvre du plan	37
Inventaire	12		
03 — Constats et diagnostic	18	Conclusion	41
Constats principaux	19		
Grands enjeux	25		



Avec ce plan, on rêve que d'ici 2035, nos parcs et nos espaces verts seront accessibles, inclusifs et multidisciplinaires.



*Patrick Péloquin
Maire de Sorel-Tracy*

Lorsque nous avons adopté notre planification stratégique 2023-2030, nous souhaitons qu'elle nous serve de guide pour construire ensemble des milieux de vie stimulants, verts et accessibles pour aujourd'hui et demain.

Dans notre planification, nous aspirions également à bonifier et à maintenir l'offre et les infrastructures en loisir. Pour ça, nous comptons bien améliorer les aménagements favorables aux déplacements actifs, développer des infrastructures sportives modernes et accueillir des événements sportifs d'envergure.

Ce tout nouveau Plan directeur des parcs, des espaces verts et des équipements récréatifs et sportifs 2025-2035 jouera assurément un rôle de premier plan dans l'atteinte de nos objectifs.

Les parcs et les espaces verts sont les lieux que vous fréquentez régulièrement en famille, entre amis ou en solo pour un moment de détente ou pour une activité de loisir. Nous voulons que ces derniers répondent à vos besoins et s'adaptent à votre réalité.

C'est pourquoi le plan que nous vous présentons aujourd'hui a été construit en réalisant un inventaire détaillé de l'offre, en vous consultant et en tenant compte des tendances dans le secteur.

Avec ce plan, on rêve que d'ici 2035, nos parcs et nos espaces verts seront accessibles, inclusifs et multidisciplinaires tout en étant dotés d'infrastructures modernes et diversifiées. On souhaite également qu'ils contribuent au maintien de la biodiversité et à l'adaptation aux changements climatiques en créant des milieux de vie complets et résilients.

Dans les pages suivantes, on pose les bases pour aménager des lieux de qualité où vous pourrez vous retrouver, vous détendre, vous divertir, profiter de la nature ou encore pratiquer votre sport favori ! Bref, des lieux qui feront votre fierté collective !

Bonne lecture !

Un Plan directeur des parcs et des espaces verts, c'est quoi ?

Un portrait du réseau de parcs et d'espaces verts

Un Plan directeur des parcs et des espaces verts vise à brosser un portrait complet du réseau de parcs et d'espaces verts d'une ville. Pour cela, il se base sur trois sources principales de données :

Usagers et usagères

- On interroge les usagers et usagères des parcs pour connaître leurs habitudes de fréquentation, leurs besoins et leurs envies.
- On interroge les organismes sportifs, récréatifs et communautaires.

Inventaire

- On visite tous les parcs et les espaces verts de la ville.
- On compte tous les modules de jeu et les plateaux sportifs extérieurs.
- On regarde leur état.

Données statistiques

- On regarde la répartition de la population et les perspectives de croissance.
- On regarde la répartition des groupes d'âge de la population dans la ville.
- On regarde des indicateurs sociodémographiques qui nous permettent de comprendre les dynamiques de population.
- On cartographie les pistes cyclables, les sentiers, etc.

Identification des constats et enjeux

Le portrait permet de poser certains constats au regard de l'offre actuelle et d'identifier des enjeux à travailler pour la suite.

Vision et orientations

- On détermine une vision commune.
- On identifie des orientations stratégiques qui visent à concrétiser la vision.

Tendances

- On regarde ce qui marche bien dans les autres villes et les innovations.
- On choisit les tendances qui s'appliquent le mieux au contexte de la ville.

Plan d'intervention

- À partir de la vision, des orientations stratégiques et des tendances, on propose des actions à réaliser pour chaque parc.
- On classe ces actions en fonction du degré de priorité de leur réalisation.

Un guide pour le développement des parcs et des espaces verts

Un Plan directeur des parcs et des espaces verts permet de guider le développement des parcs et des espaces verts grâce à l'élaboration d'une vision commune pour les 10 prochaines années.

An aerial photograph showing a dense residential neighborhood with many houses and swimming pools, surrounded by lush green trees. In the background, a large body of water (likely a lake or bay) is visible, with a prominent power transmission tower and several boats on the water. The sky is overcast with light clouds.

01 – Mise en contexte

Objectifs du mandat

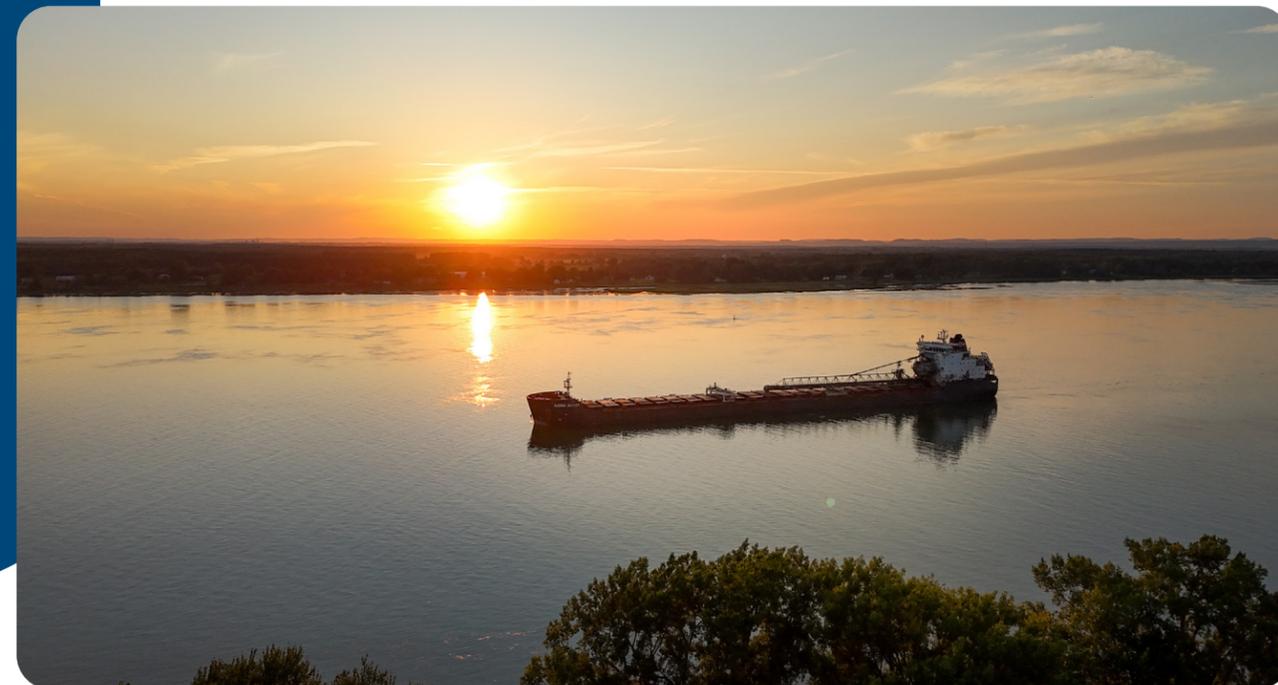
La Ville de Sorel-Tracy souhaite se doter de son premier Plan directeur des parcs et des espaces verts pour orienter le développement de son réseau pour les années à venir.

Sorel-Tracy joue un rôle central dans la région en tant que cité régionale et siège de la MRC de Pierre-De Saurel. Ses plus de 36 000 habitants sont majoritairement desservis par des infrastructures récréatives et sportives développées au cours des années 1960 et 1970, avant la fusion municipale des villes de Sorel et de Tracy. Aujourd'hui forte de cette union et en plein développement, la Ville désire adopter une approche globale concernant la planification et le renouvellement des actifs, alignée avec la planification stratégique réalisée en 2023.

C'est dans ce contexte que BC2 a été mandaté par la Ville pour réaliser le Plan directeur. Le mandat a pour objectifs de broser un portrait clair du réseau actuel des parcs, des équipements récréatifs et des plateaux sportifs extérieurs ainsi que de définir les interventions à planifier à court et à moyen terme.

Le Plan directeur des parcs et des espaces verts est élaboré selon un horizon de 10 ans (2025-2035) et servira d'outil de planification et d'aide à la prise de décisions pour les services municipaux et les élus.

Au-delà du développement du réseau de parcs et d'espaces verts, ce Plan vise également à définir une vision commune qui rassemblera autour d'elle la population et les organismes locaux.



Approche

La réalisation d'un plan directeur se divise en sept grandes étapes.

Sept grandes étapes

1 Cadrage de la démarche

- Création d'un comité de suivi interne composé de représentants de différents services
- Élaboration d'un plan de travail détaillé
- Délimitation des unités territoriales sur lesquelles les analyses seront basées

2 Contexte et portrait du territoire

- Prise de connaissance de la documentation disponible
- Analyse et rédaction des portraits territoriaux et sociodémographiques

3 Analyse de l'offre

- Collecte de données quantitatives et qualitatives lors d'un inventaire
- Bilan, analyse et cartographie de l'offre, de l'état et de la desserte du réseau

4 Portrait de la demande et constats

- Activités participatives
- Identification des principaux constats et enjeux découlant des analyses de l'offre et de la demande

5 Vision et orientations stratégiques

- Identification des grandes tendances
- Détermination de la vision de développement (à partir des résultats du questionnaire et d'un atelier de réflexion avec les élus)
- Définition des orientations stratégiques

6 Plan d'intervention

- Élaboration des recommandations principales
- Identification des actions à prévoir pour chacun des secteurs
- Priorisation des interventions proposées

7 Plan directeur des parcs et des espaces verts

- Mise en relation des étapes précédentes
- Préparation d'une version administrative et d'une version synthèse du Plan

Démarche participative

La réalisation du Plan directeur comporte un important volet participatif. En mettant la population au cœur de sa démarche, la Ville s'assure que le Plan qui en découle répondra aux besoins et aux aspirations de ses citoyens.

La démarche participative comporte trois volets :

1

Un questionnaire auprès de la population

afin de recueillir des informations sur les habitudes de fréquentation des espaces ainsi que sur l'appréciation de l'offre actuelle

9 septembre au 14 octobre 2024 – 439 répondants

2

Des entrevues téléphoniques auprès des citoyens

afin de bonifier les constats et enjeux identifiés

octobre 2024 – 5 personnes

3

La tenue de deux groupes de discussion formés de représentants des organismes locaux et des services municipaux

afin d'identifier les enjeux spécifiques aux utilisateurs des espaces

23 septembre 2024 – 10 représentants d'organismes et 16 représentants de services municipaux

A scenic view of a park. In the foreground, a black metal swing set with a wooden seat is positioned on a grassy area. To the left, a wooden picnic table is visible. The background features a calm lake, a line of trees, and several houses on a hillside under a clear blue sky. A large tree trunk is on the far left. A green banner with white text is overlaid in the center.

02 – Portrait et offre

Territoire

Stratégiquement située au bord du fleuve Saint-Laurent et traversée par la rivière Richelieu, Sorel-Tracy bénéficie d'un riche cadre naturel marqué par la présence de l'eau.

La majeure partie de son territoire de 57 kilomètres carrés est urbanisée, mais il comprend au sud des terres agricoles qui en occupent encore une superficie importante.

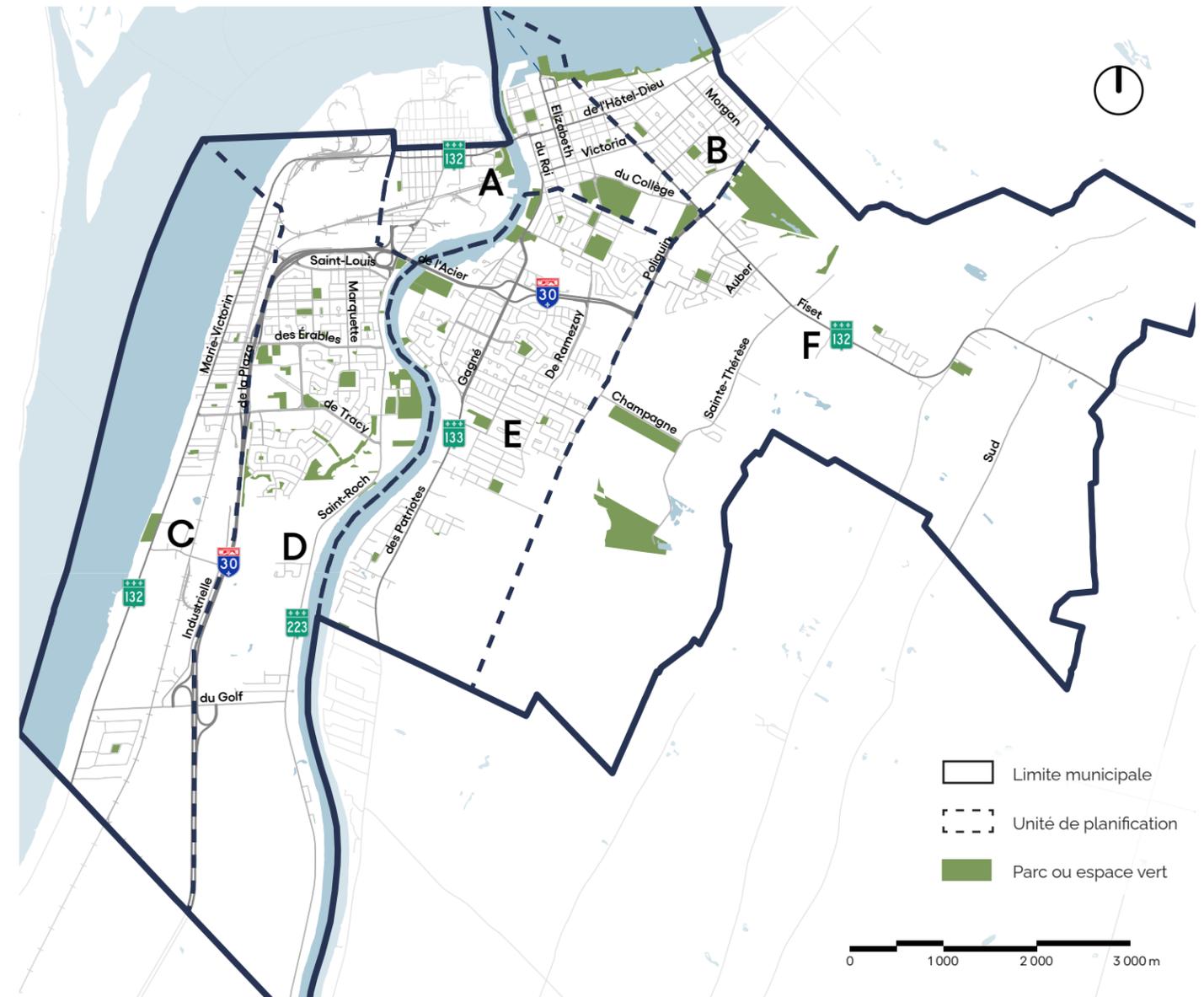
Découpage en unités de planification

Afin de permettre une analyse cartographique à une échelle qui assure la visibilité et la compréhension des informations représentées, il est nécessaire de segmenter le territoire en unités de planification cartographiques qui tiennent compte des réalités territoriales de la ville.

Six unités de planification ont ainsi été définies dans la ville et sont présentées sur le plan ci-contre.

- A – Centre-ville**
- B – de l'hôpital**
- C – Berges**
- D – Ouest**
- E – Centre**
- F – Est**

Unités de planification



Contexte de planification

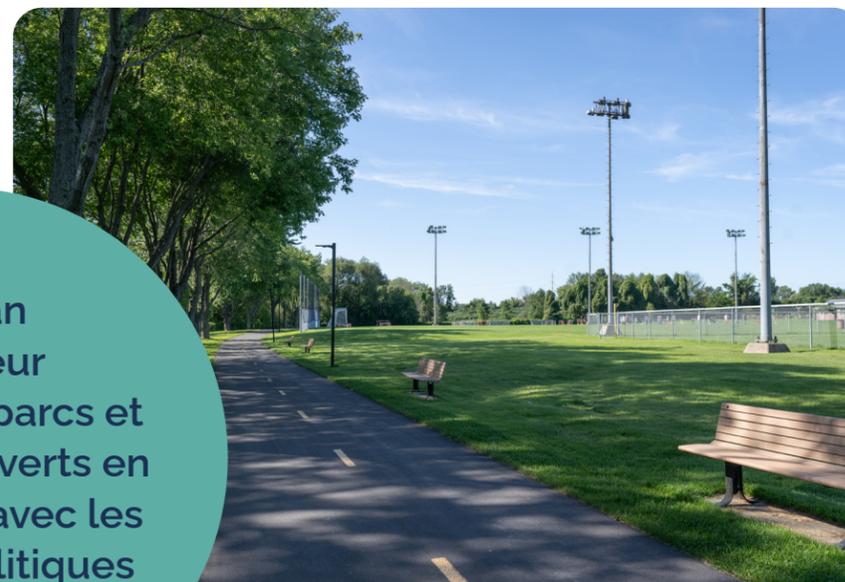
Le Plan a été élaboré en toute cohérence avec les autres plans et politiques de la Ville afin d'assurer que la vision développée pour le réseau des parcs et des espaces verts soit alignée sur la planification globale du territoire.

Ces plans prévoient des orientations visant à améliorer l'accessibilité (notamment aux personnes à mobilité réduite), à protéger les milieux naturels (canopée, milieux humides, biodiversité, etc.), à promouvoir la culture et l'art dans les espaces publics, à faire participer les citoyens aux activités de planification et à favoriser l'aménagement de milieux de vie complets, conviviaux et inclusifs.

C'est pourquoi les plans et politiques suivants ont été pris en compte dans ce plan directeur :

- *Planification stratégique 2023-2030*
- *Plan d'urbanisme*
- *Plan particulier d'urbanisme du centre-ville*
- *Résolution d'engagement sur la préservation de la biodiversité – projet de Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec*
- *Politique de l'arbre*
- *Politique des aînés 2023-2026*
- *Plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées 2022-2025*
- *Normes des fédérations sportives*

Le Plan directeur planifie les parcs et les espaces verts en cohérence avec les plans et politiques de la Ville.



Inventaire

Méthodologie de l'inventaire

L'inventaire est une étape cruciale du Plan directeur. Il permet de constituer une base de données qui mènera à la réalisation de nombreuses analyses qualitatives et quantitatives. En août 2024, des visites sur le terrain ont rendu possibles le recensement, la photographie et la caractérisation des parcs et des espaces verts étudiés dans ce plan directeur.

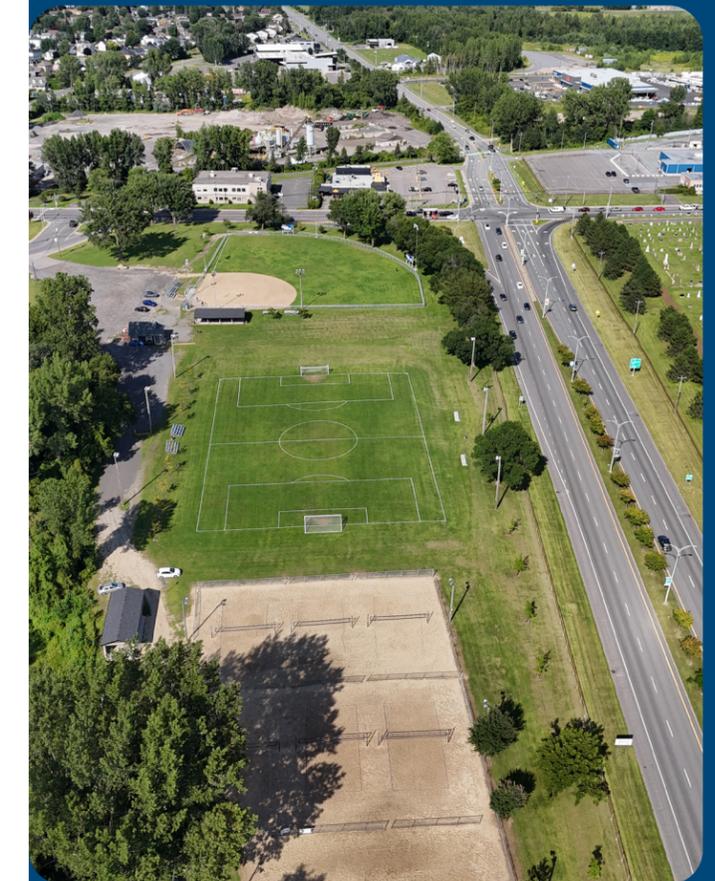
Les résultats de cet inventaire ont notamment contribué à établir des constats et des enjeux relativement à l'aménagement des parcs visités. Durant cet exercice, l'ensemble des plateaux sportifs et récréatifs extérieurs ont ainsi été recensés afin de déterminer si leur quantité est suffisante, si leur répartition est adéquate et si certains d'entre eux nécessitent d'être réparés, bonifiés ou remplacés.

L'inventaire réalisé par des architectes paysagistes a permis de recueillir trois types d'informations :

1. Le type et le nombre d'équipements sportifs et récréatifs, de mobiliers et d'aménagements connexes
2. L'état des équipements, du mobilier et des éléments de signalisation
3. L'évaluation qualitative de l'expérience globale de l'utilisateur dans les parcs

Six variables qualitatives ont été évaluées et consignées aux fiches de parc lors de la visite d'inventaire. Ces variables permettent d'identifier les forces et les faiblesses en matière d'expérience de l'utilisateur pour chacun des parcs :

1. L'accessibilité universelle de l'espace et des équipements
2. La qualité des aires de détente
3. La canopée
4. L'éclairage d'ensemble
5. La présence de nuisances (sonores ou visuelles)
6. Les traces de vandalisme (équipements endommagés, graffitis, etc.)



Soixante-quatre parcs et espaces verts de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'une visite d'inventaire afin d'évaluer leur état, mais aussi l'expérience que l'on peut y vivre en tant qu'utilisateur.

Typologies

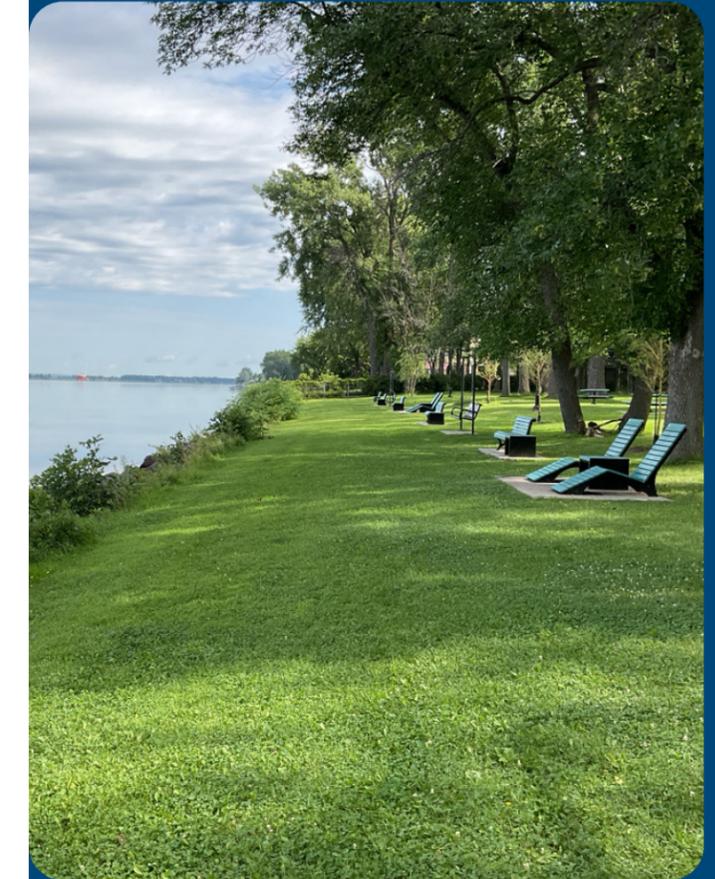
Afin de permettre une analyse plus fine, les parcs sont classifiés selon des typologies de parcs et d'espaces verts définies en fonction de la réalité territoriale de Sorel-Tracy et des meilleures pratiques dans le domaine. Cette classification facilite la planification des aménagements pertinents à chaque secteur et permet une analyse de leur répartition en vue d'assurer une desserte équitable sur l'ensemble du territoire selon divers facteurs (densité d'habitation, profil sociodémographique, etc.).

Cette étape permet notamment de distinguer les parcs de voisinage – qui fournissent, par exemple, des services de proximité à la population – des parcs municipaux, qui offrent des équipements spécialisés (grands plateaux sportifs, équipements culturels et événementiels, etc.) et exercent une attractivité beaucoup plus grande auprès des citoyens que les parcs de voisinage.

Définitions des typologies de parcs et d'espaces verts

TYPLOGIE ¹	DÉFINITION
Espace vert	Espace végétalisé de superficie variable, dépourvu d'équipements de jeu ou de loisirs. On peut y trouver dans certains cas du mobilier de détente (bancs, tables, etc.).
Parc de voisinage	Destiné aux habitants résidant à proximité, ce parc est conçu à des fins de détente et de récréation quotidienne dans le prolongement de l'habitat familial . On y trouve souvent des modules de jeu, des aires de jeu libre et des espaces réservés à la détente et à la socialisation.
Parc de quartier	Destiné aux résidents d'un quartier, ce type de parc offre une variété d'équipements sportifs et récréatifs . On y trouve souvent des installations sportives permettant la pratique d'activités organisées et des infrastructures de soutien, telles qu'un chalet de parc, un stationnement et des installations sanitaires.
Parc municipal	Ce type de parc est conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. Le parc municipal a une grande polyvalence et un pouvoir d'attraction grâce à la présence d'équipements sportifs et récréatifs de grande envergure. C'est souvent un lieu qui permet les grands rassemblements.
Place publique	Lieu qui permet d'accueillir des événements artistiques, culturels ou touristiques et des activités commerciales en plus de faire vivre une expérience unique aux résidents et aux visiteurs. Ces places renforcent l'identité du secteur tout en améliorant son attractivité.
Jardin communautaire	Les jardins communautaires sont des espaces réservés à l'agriculture urbaine . Leurs équipements sont utilisés par les personnes inscrites pour y jardiner. On n'y trouve généralement pas d'installations destinées à l'ensemble des citoyens.
Parc-école (non étudié dans le Plan directeur)	Lieu délimité attenant à un établissement scolaire où les élèves peuvent se détendre et se divertir pendant les périodes scolaires, mais accessible au public en dehors de celles-ci. On peut y trouver des équipements récréatifs et/ou sportifs.
Parc-nature	Lieu qui vise notamment à rendre les espaces naturels plus accessibles à la population pour la pratique d'activités récréatives de plein air et à favoriser la mise en valeur du patrimoine naturel.

¹ Les définitions typologiques sont basées sur le Projet Espace de l'Association québécoise du loisir municipal et adaptées au contexte territorial de Sorel-Tracy.



La classification des parcs selon le rôle qu'ils jouent dans le réseau des parcs et des espaces verts permet de mieux planifier les aménagements que l'on y trouve.

Liste des parcs et des espaces verts

Au total **64 parcs et espaces verts** ont été inventoriés à Sorel-Tracy pour ce plan directeur. Ces parcs et espaces verts sont répartis dans l'ensemble de la ville, et on trouve des parcs dans chacune des six unités de planification.

N°	NOM DU PARC	TYPOLOGIE	SUPERFICIE (m ²)
A01	Quai Catherine-Legardeur	Parc municipal (place publique)	39 732
A02	Quai Richelieu	Parc municipal (place publique)	14 461
A03	Place Mario-Cardin	Espace vert	272
A04	Carré Royal	Parc municipal (place publique)	14 677
A05	Parc du Vieux-Sorel	Parc de voisinage	523
A06	Ancien poste pompiers – Sorel	Espace vert	857
A07	Place du Marché Saint-Laurent	Espace vert	1 150
A08	Terrain voisin des Habitations Saint-Maxime	Espace vert	1 833
A09	Parc Jean-Marie Marcotte	Parc de quartier	4 996
A10	Parc des Bateaux Blancs	Parc de quartier	38 072
A11	Parc Sous-les-Pins	Parc municipal	35 300
A12	Parc Papineau	Espace vert	630
A13	Parc Michel-Pelletier	Parc de quartier	44 075
B14	Parc Regard-sur-le-Fleuve	Parc municipal	73 111
B15	Parc nautique Sorel-Tracy	Parc municipal	31 480
B16	Parc Monseigneur-Nadeau	Parc de quartier	14 446
B17	Terrain rue Monseigneur-Desranleau	Espace vert	3 623
C18	Parc Montmagny	Parc de voisinage	3 638
C19	Coin boulevard des Érables/Louis-Hémon	Espace vert	3 273
C20	Parc Lafèche	Parc de voisinage	1 793
C21	Parc Maisouna	Parc de quartier	35 186
C22	Parc André-Ossant	Parc de voisinage	6 500
C65	Parc régional des Grèves	Parc-nature	763 989
D23	Parc Marc-Bédard (Maison des Jeunes, secteur Tracy) ²	Parc de quartier	8 645
D24	Espace vert rue Lévis	Espace vert	1 175
D25	Espace vert rue De Carillon	Espace vert	1 169
D26	Coin chemin Saint-Roch et rue Mandeville	Espace vert	1 139
D27	Emprise publique, chemin St-Roch	Espace vert	1 330
D28	Parc de la Terrasse-Duvernay	Parc de voisinage	3 753
D29	Parc des Bouleaux	Parc de voisinage	2 167
D30	Parc du Marquis	Parc de voisinage	2 229
D31	Terrain synthétique	Parc municipal	26 234

² La propriété du parc Marc-Bédard a été transférée et ne fait plus partie de l'offre de la Ville.

N°	NOM DU PARC	TYPOLOGIE	SUPERFICIE (m ²)
D32	Parc de la Côte-du-Nord	Espace vert	1 518
D33	Cours arrière centre culturel	Parc de voisinage	2 221
D34	Parc des Chênes	Espace vert	1 883
D35	Parc De Grandpré	Parc de quartier	27 964
D36	Parc Dorimène-Desjardins	Parc municipal	125 650
D37	Rue du Bocage	Espace vert	1 202
D38	Parc Elzéar-Cournoyer	Parc de quartier	19 185
D39	Coin boulevard de Tracy/boulevard des Étudiants	Espace vert	22 263
D40	Parc d'Argenson	Espace vert	1 534
D41	Rue des Jacinthes	Espace vert	676
D42	Parc des Roitelets	Parc de voisinage	6 706
D43	Futur parc rue des Mélèzes	Espace vert	12 539
D44	Jardins Armand-Prud'Homme	Jardin communautaire	14 639
D45	Bois-d'Angoulême	Espace vert	6 775
D46	Parc de Bourbon	Parc de voisinage	2 210
D47	Arrière lot, rue de Chaumont	Espace vert	3 133
E48	Parc Simard	Parc de quartier	30 572
E49	Maison des gouverneurs et Jardins de la Baronne	Parc municipal (place publique)	22 125
E50	Maison des jeunes « La Place »	Parc de quartier	10 913
E51	Jardins communautaires Lagassé	Jardin communautaire	4 085
E52	Parc Hervé-Larivière	Parc de quartier	53 995
E53	Parc du Marinier	Parc de quartier	13 640
E54	Parc Bord-de-l'Eau	Parc de voisinage	5 306
E55	Parc du Voilier	Parc de voisinage	7 052
E56	Parc des Trembles	Parc de quartier	16 766
E57	Parc Guilbault	Espace vert	1 126
E58	Parc Bibeau	Parc de quartier	6 675
E59	Parc Réal-Lemieux	Parc de quartier	15 474
E60	Parc du Versant	Parc de voisinage	5 557
F61	Parc Barabé	Parc de voisinage	1 403
F62	Parc Chalifoux	Parc de quartier	17 332
F63	Parc Avignon	Parc de voisinage	6 702
F64	Parc Nordic	Parc de quartier	23 372
SOUS-TOTAL (EXCLUANT LE PARC RÉGIONAL DES GRÈVES)			909 662
TOTAL (INCLUANT LE PARC RÉGIONAL DES GRÈVES)			1 673 651

Localisation et typologie des parcs



Aperçu de l'inventaire des parcs et des espaces verts

On trouve 90,97 hectares de parcs et d'espaces verts (en excluant le parc régional des Grèves) dans la ville, ce qui donne une moyenne de 2,58 hectares / 1 000 habitants.

De manière générale, les parcs sont concentrés dans la zone urbanisée au nord de la ville. On trouve peu de parcs dans les zones sud et ouest dont une grande partie de la superficie est occupée par des terres agricoles. Les parcs municipaux sont surtout concentrés au centre-ville (unités A et B).

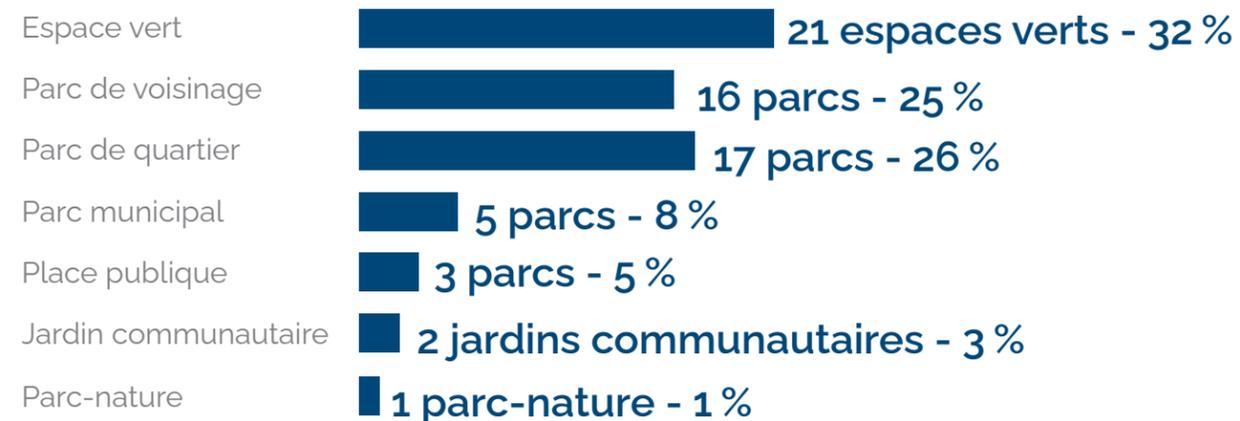
Analyse comparative de la répartition des typologies

Unité	Typologie			Répartition des superficies ⁴	
	Parc de voisinage	Parc de quartier	Autre parc de desserte locale ³	Hectares	Hectares / 1 000 habitants
A Centre-ville	1 6 %	3 18 %	5 22 %	19,66	3,75
B de l'hôpital	0 0 %	1 6 %	1 4 %	12,27	3,17
C Berges	3 19 %	1 6 %	1 4 %	5,04	1,35
D Ouest	6 38 %	3 18 %	14 61 %	29,79	3,97
E Centre	4 25 %	7 41 %	2 9 %	19,33	1,82
F Est	2 13 %	2 12 %	0 0 %	4,88	1,16
TOTAL	16 100 %	17 100 %	23 100 %	90,97 ha	2,58 ha / 1 000 habitants

³ Les autres types de parcs de desserte locale sont les espaces verts et les jardins communautaires.

⁴ Ces superficies excluent le parc régional des Grèves.

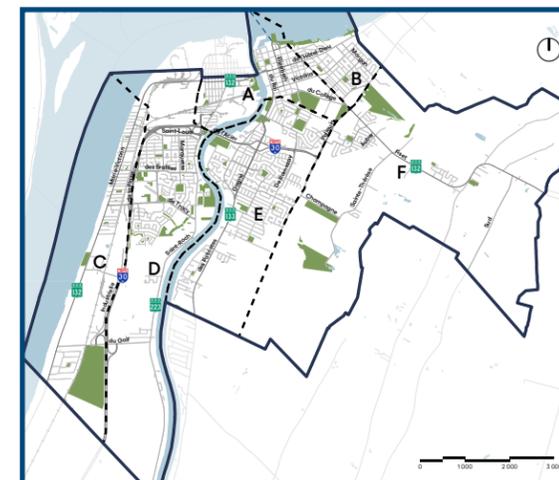
Répartition des typologies



Aperçu de l'inventaire des équipements et des infrastructures

Le tableau ci-contre présente le nombre d'équipements sportifs et récréatifs recensés lors des inventaires.

- Les équipements sportifs ne sont pas distribués uniformément dans l'ensemble de la ville. Ainsi on trouve peu d'équipements sportifs dans les unités B et C. Certains parcs se caractérisent par une concentration importante de plateaux sportifs, comme le parc Dorimène-Desjardins.
- Les équipements sportifs et leur surface sont très majoritairement en bon ou en très bon état.
- L'offre de terrains sportifs et l'offre de jeux d'eau pourraient être diversifiées et bonifiées avec l'ajout d'autres types d'équipements afin de desservir efficacement la population sur l'ensemble du territoire.



Inventaire des équipements sportifs et récréatifs

TYPE D'ÉQUIPEMENT	QUANTITÉ	TYPE D'ÉQUIPEMENT	QUANTITÉ
Aire de glissade hivernale	1	Station d'entraînement	5
Cage de frappeur	1	Terrain de balle	5
Équipement récréatif divers	4	Terrain de basketball	5
Jeu d'eau	1	Terrain de fer	11
Panier de basketball individuel	7	Terrain de pétanque	4
Parc de planche à roulettes	1	Terrain de pickleball	12
Parcours d'hébertisme	1	Terrain de tennis	10
Patinoire à bandes	8	Terrain de soccer (mini-soccer)	9
Patinoire sans bandes	3	Terrain de soccer (7 joueurs)	6
Patinoire quatre-saisons ⁵	3	Terrain de soccer (11 joueurs)	3
Piscine	1	Terrain de soccer/football	1
Sentier de glace	1	Terrain de volleyball de plage	10
Sentier de ski de fond	2	Terrain multisports (basketball/soccer)	1

⁵ La patinoire du parc Monseigneur-Nadeau est utilisée pour jouer au hockey de terrain (*deck hockey*) en été après l'installation d'une surface adaptée. Les patinoires des parcs Bibeau et Chalifoux ont une surface en béton et sont utilisées comme terrains de basketball en été (ajout de lignage et de paniers de basketball).



L'offre d'équipements sportifs est appréciée des citoyens, notamment les terrains de soccer, le parc de planche à roulettes et les patinoires.

An aerial photograph showing a city and industrial area along a wide river. In the foreground, a multi-lane bridge with concrete piers spans the river. To the left of the bridge is a parking lot with several cars and a large white industrial building. In the middle ground, a dense urban area with various buildings is visible, along with a large industrial facility featuring several tall, cylindrical silos. The river extends into the background, where a few large cargo ships are visible. The sky is blue with scattered white clouds.

03 – Constats et diagnostic

Constats principaux

L'ensemble des analyses territoriales, spatiales, quantitatives et qualitatives, en plus des résultats des activités participatives, permet d'élaborer des constats sur la situation actuelle des parcs, des espaces verts ainsi que des équipements sportifs et récréatifs.

Constats

Territoire et population

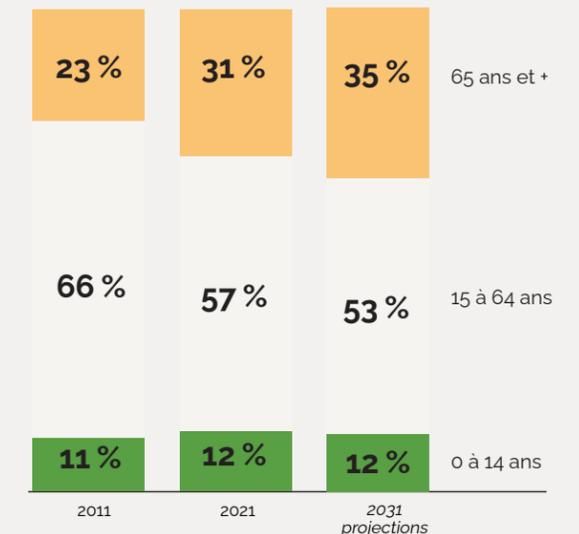
- **Le rôle central de Sorel-Tracy :** Sorel-Tracy occupe un rôle central avec près de 70 % de la population de la MRC qui y réside. Les équipements de la ville desservent les citoyens de Sorel-Tracy, mais aussi les citoyens des municipalités voisines.
- **L'évolution démographique projetée :** La croissance de la ville a été plutôt faible dans les dernières années, et la croissance projetée est peu élevée. Toutefois, de nombreux projets immobiliers sont en cours sur le territoire, entraînant le développement de nouveaux secteurs et la densification des quartiers centraux.
- **Le vieillissement de la population :** Comme beaucoup de villes au Québec, Sorel-Tracy voit sa population vieillir. L'âge médian de 53 ans y est particulièrement élevé. Prendre en compte les besoins particuliers des différents groupes d'âge est essentiel pour développer une offre de parcs adaptée.
- **La diversité des milieux de vie :** Encadré par le fleuve Saint-Laurent et traversé par la rivière Richelieu, le territoire de Sorel-Tracy est pour moitié consacré aux terres agricoles et pour moitié composé de secteurs résidentiels et industriels. Les secteurs résidentiels comportent une part importante de multilogements (43 %).
- **La mise en valeur des cours d'eau :** Sorel-Tracy bénéficie d'un riche cadre naturel avec notamment la présence du fleuve et de la rivière. Les parcs et les espaces verts offrent de véritables possibilités de mettre ces atouts en valeur et de développer l'accès à l'eau pour les citoyens.

Population et groupes d'âge – 2021

Unité	Population totale, 2021	0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans et plus
A	5 245	9 %	56 %	35 %
B	3 865	10 %	52 %	38 %
C	3 745	12 %	53 %	36 %
D	7 510	15 %	59 %	26 %
E	10 635	14 %	57 %	29 %
F	4 205	12 %	61 %	28 %
Total – Sorel-Tracy	35 160 personnes	12 %	57 %	31 %

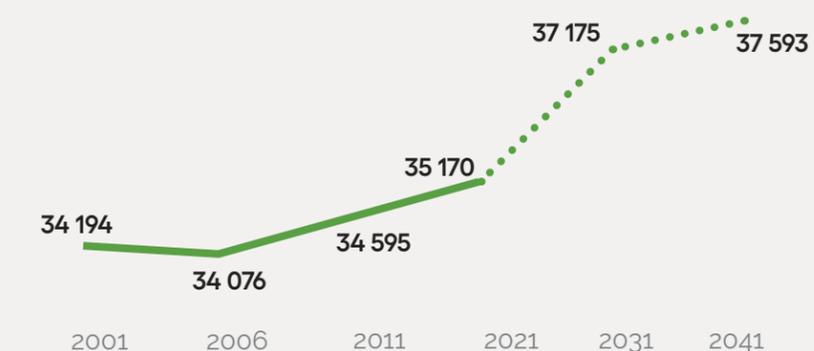
Statistique Canada (recensement de 2021)

Groupes d'âge – 2011 à 2031

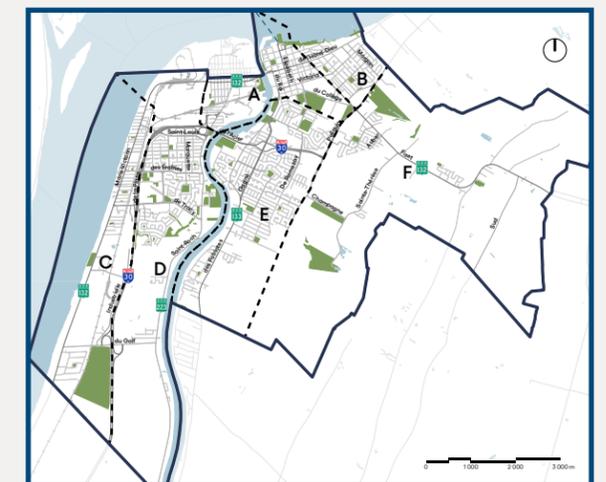


Statistique Canada (recensements de 2011 et 2021)
Institut de la statistique du Québec (projection 2031)

Population et projections – 2001 à 2041



Statistique Canada (recensements de 2011 et 2021)
Institut de la statistique du Québec (projection 2041)



Variété de types de milieux de vie



Centre-ville



Rivière Richelieu



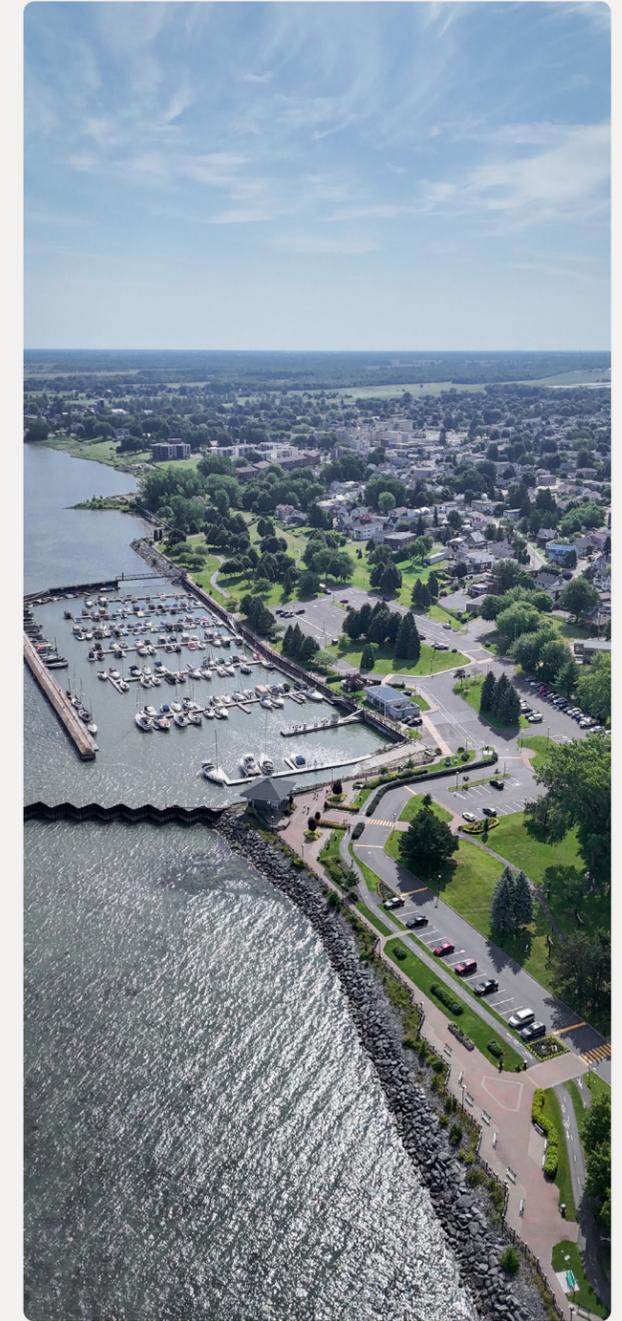
Secteur rural



Secteur résidentiel



Fleuve Saint-Laurent et industries



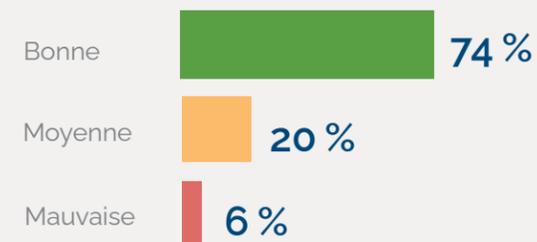
Parc nautique Sorel-Tracy

Constats

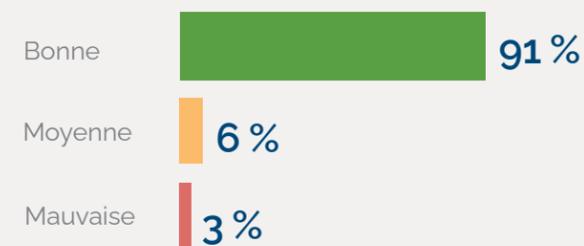
Offre dans les parcs

- **La répartition inégale des parcs :** Les parcs et les espaces verts ne sont pas répartis également dans l'ensemble de la ville. Certains secteurs très peuplés sont moins bien desservis, autant en nombre de parcs qu'en équipements proposés.
- **L'apport du parc régional des Grèves et des parcs-écoles :** En plus des parcs présentés dans ce plan directeur, la population de Sorel-Tracy bénéficie de la présence de plusieurs parcs-écoles et du parc régional des Grèves, qui complètent l'offre disponible.
- **Le très bon état des équipements récréatifs et sportifs :** Les équipements sportifs et récréatifs sont très majoritairement en bon état.
- **L'offre de terrains sportifs à bonifier :** Afin de répondre aux envies et besoins des citoyens actuels et futurs, l'offre d'équipements sportifs gagnerait à être bonifiée grâce à l'ajout de plateaux sportifs, tels qu'une piste à rouleaux (*pumptrack*), ou encore des terrains de basketball ou des terrains de balle.
- **L'offre d'équipements aquatiques extérieurs à développer :** Un seul jeu d'eau et une piscine extérieure desservent l'ensemble de la ville, ce qui est insuffisant. Le développement d'une offre multigénérationnelle et polyvalente permettrait aux jeunes autant qu'aux personnes âgées de se rafraîchir dans un contexte de canicules récurrentes liées aux changements climatiques.
- **La bonne diversité des aires de jeu :** La diversité des modules de jeu et d'autres équipements récréatifs est appréciée par les citoyens.
- **L'importance des grands événements sportifs dans l'écosystème municipal :** Les grands événements sportifs sont des occasions spéciales pour célébrer ensemble et profiter des parcs. Certaines adaptations de plateaux sportifs devront être pensées pour permettre d'organiser ces événements.

Condition des équipements récréatifs



Condition des équipements sportifs



Terrain de sport



Parc Dorimène-Desjardins

Hockey de terrain (deck hockey)



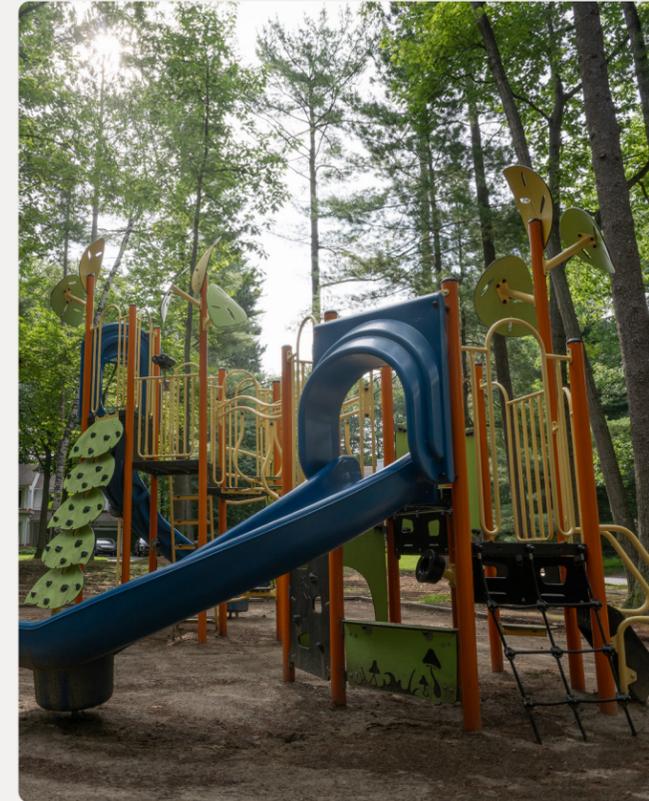
Parc Monseigneur-Nadeau

Place publique



Quai Catherine-Legardeur

Module de jeux



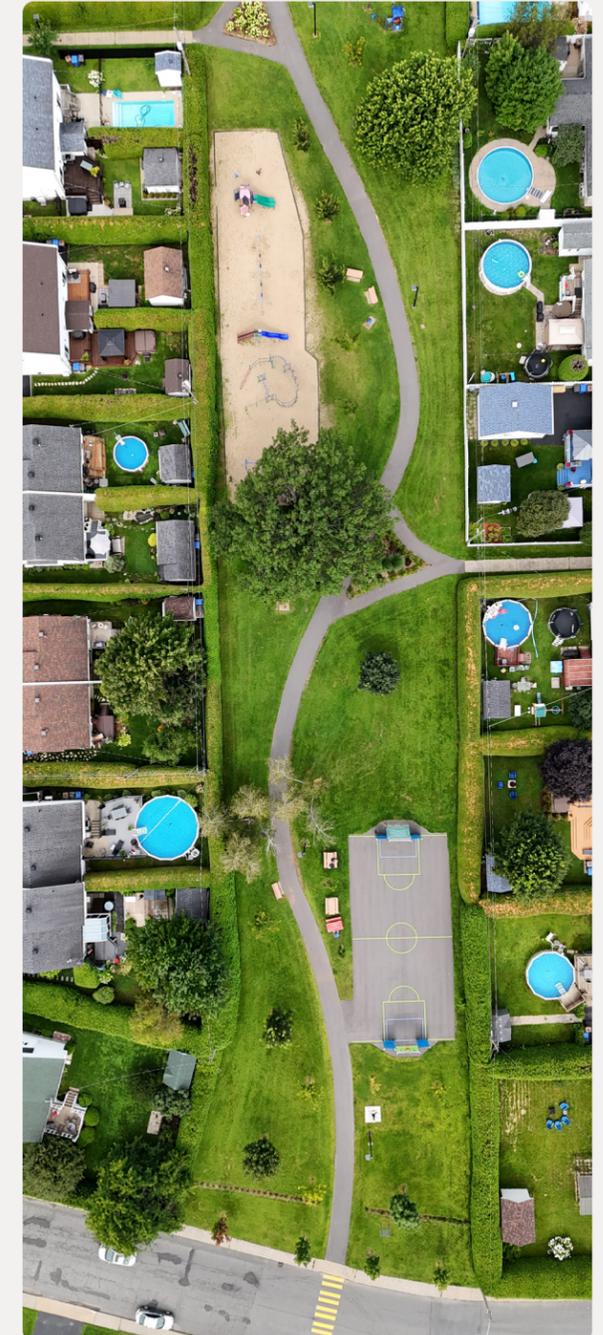
Parc André-Ossant

Jeu d'eau



Parc Dorimène-Desjardins

Parc de voisinage



Parc des Roitelets

Constats

Aménagement des parcs

- **La disponibilité des points d'eau potable** : La disponibilité des points d'eau potable et l'accès à des sanitaires dans les principaux parcs demeurent des éléments à améliorer pour offrir un accès optimal.
- **Le manque d'accessibilité** : Peu de parcs de la ville sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et aucun équipement récréatif (module de jeu) n'est adapté pour permettre une accessibilité universelle.
- **Le manque d'aires de détente ombragées** : Les aménagements actuels des parcs offrent peu d'espaces conviviaux et ombragés où se détendre. De plus, le couvert arboré n'est pas très développé dans les parcs.
- **Le peu de nuisances** : Les parcs enregistrent de très faibles nuisances. Celles observées dans quelques parcs sont dues au bruit de l'autoroute. Par ailleurs, on ne trouve que très peu d'éléments vandalisés.
- **Le réseau de mobilité active à développer** : Les principaux parcs de la ville sont desservis par un réseau cyclable. Toutefois, le faible nombre de supports à vélo rend l'accès aux parcs plus compliqué. Une bonification de ce réseau et des équipements connexes permettrait d'améliorer la desserte de certains parcs.

Qu'est-ce que vous aimez le plus actuellement ?

Résultats compilés à la suite des activités consultatives



Qu'est-ce que vous aimez le moins actuellement ?

Résultats compilés à la suite des activités consultatives

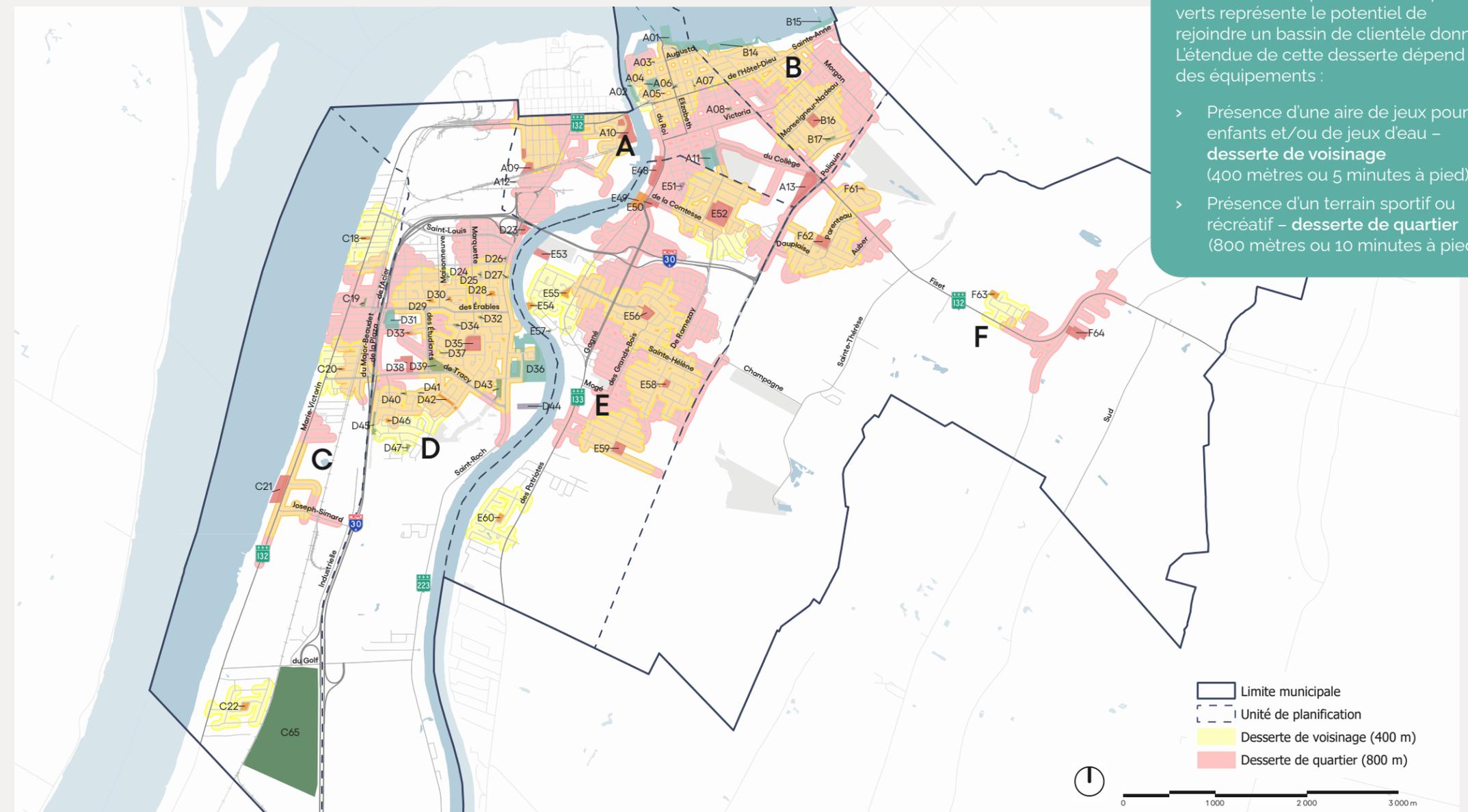


Constats

Desserte des parcs et des espaces verts

- **La présence de plusieurs barrières physiques :** La rivière Richelieu et l'autoroute 30 représentent d'importantes barrières physiques qui divisent le territoire et limitent la desserte de certains parcs.
- **Les carences de desserte de voisinage :** Plusieurs secteurs de la ville manquent de parcs de proximité. C'est notamment le cas dans les secteurs résidentiels des unités D et E.
- **Le développement de nouveaux projets immobiliers :** Les nombreux projets immobiliers sur le territoire prévoient la construction de plus de 2 000 logements dans les années à venir. Une part importante de ces logements sera construite dans des bâtiments de six logements et plus, entraînant un besoin important en parcs et en espaces verts pour les populations qui y résideront.

Desserte des parcs et des espaces verts



Grands enjeux

Les grands enjeux représentent ce qu'on pourrait gagner ou perdre, en fonction des décisions qui seront prises dans les prochaines années. Ils serviront donc de base pour la planification stratégique et l'élaboration du plan d'intervention présenté dans les sections qui suivent.

Enjeu 1 **La mise en valeur des atouts du territoire**

Sorel-Tracy possède plusieurs attraits naturels et patrimoniaux sur son territoire. La rivière Richelieu et le fleuve Saint-Laurent représentent un large potentiel de mise en valeur naturelle et récréative, notamment si l'accès aux rives est bonifié. De leur côté, les parcs patrimoniaux (carré Royal, Maison des gouverneurs) et la riche histoire de la ville sont des atouts importants qui pourraient être mieux valorisés.



Enjeu 2 **La bonification de l'offre d'équipements sportifs et récréatifs**

L'offre d'équipements sportifs et récréatifs gagnerait à être développée et optimisée afin de répondre à l'ensemble des besoins des citoyens de Sorel-Tracy. Il importe de s'assurer que les parcs et leurs équipements et infrastructures répondent aux besoins actuels des habitants en offrant une expérience adaptée et complète aux citoyens fréquentant ces espaces.



Enjeu 3 **L'accessibilité des parcs et des espaces verts**

La ville présente plusieurs zones de carences de desserte de voisinage. La desserte en équipements et infrastructures doit donc être repensée afin de s'assurer de la correspondance entre les clientèles et les parcs à proximité et de répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Cette réflexion doit être menée conjointement avec celle de la mobilité sur le territoire, notamment en matière de transport actif, afin de s'assurer de l'accessibilité optimale de l'ensemble des parcs.

Enjeu 4 **La résilience aux changements climatiques**

La résilience aux changements climatiques est essentielle pour maintenir la qualité de vie des résidents et protéger l'environnement naturel et la biodiversité. Les changements climatiques ont d'importants impacts sur la ville et les parcs (crues, îlots de chaleur, équipements hivernaux difficiles à entretenir). Il est donc crucial de renforcer le rôle des parcs comme outils de résilience privilégiés. Il faut également penser à une offre d'équipements polyvalente qui répond aux besoins tout en s'adaptant aux changements.





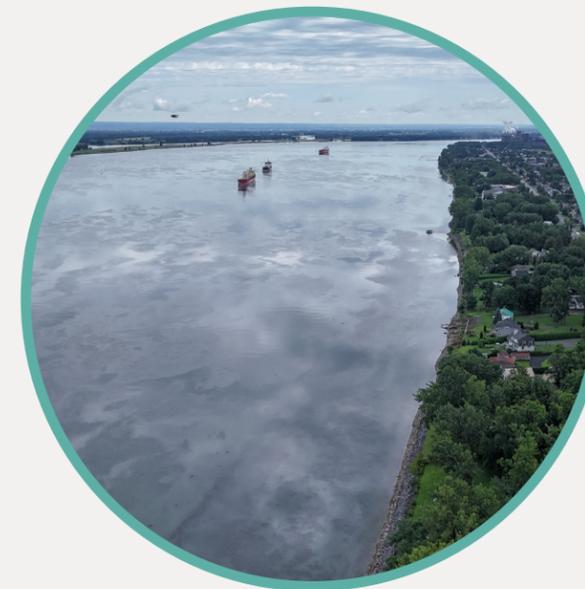
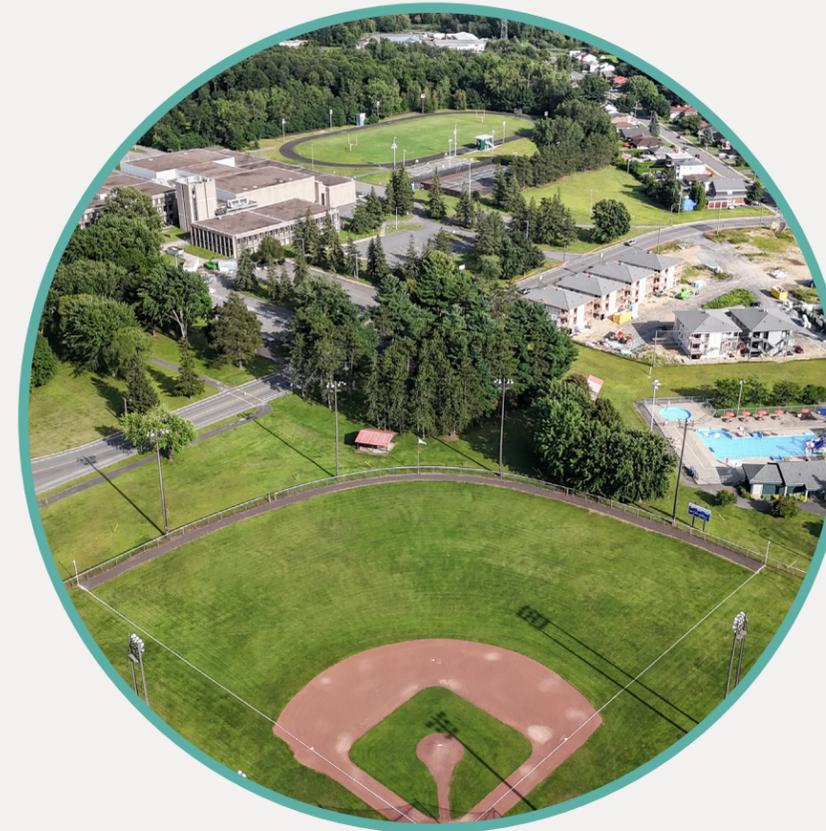
04 – Vision et orientations stratégiques

En 2035, les parcs de Sorel-Tracy font la fierté de la ville grâce à leurs infrastructures modernes et diversifiées qui la positionnent comme lieu de prédilection pour la pratique sportive de tous niveaux. Ses parcs accessibles, inclusifs et multidisciplinaires sont des espaces de socialisation qui contribuent au maintien de la biodiversité et à l'adaptation aux changements climatiques en créant des milieux de vie complets et résilients.

Cette vision met d'abord l'accent sur le rôle clé des parcs dans la construction de l'identité de la ville et son positionnement en tant que pôle d'événements sportifs et communautaires. Les parcs offrent en effet de formidables possibilités de création d'espaces rassembleurs et attractifs.

On y trouve ensuite l'importance de continuer à créer des lieux accessibles dans lesquels l'ensemble de la population profite des équipements diversifiés et intergénérationnels mis à sa disposition.

Enfin, les parcs et les espaces verts soutiennent la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques pour renforcer la résilience de la ville.



1

Optimiser l'offre d'équipements sportifs et récréatifs

L'offre d'équipements sportifs et récréatifs des parcs de Sorel-Tracy doit être adaptée aux besoins grandissants des habitants. Les équipements offerts répondent aux besoins récréatifs et sportifs quotidiens en proposant un réseau pensé en complémentarité à l'échelle de la ville. C'est notamment le cas pour l'offre d'équipements aquatiques et hivernaux, qui doit être bonifiée.

2

Créer des pôles attractifs

Le renforcement de quelques parcs centraux en pôles attractifs permet d'optimiser la desserte. Les pôles doivent être pensés comme des parcs complets offrant une concentration d'équipements sportifs et récréatifs ainsi que l'ensemble des services complémentaires. Ces pôles d'envergure permettraient notamment l'organisation de grands événements mettant Sorel-Tracy au premier plan.

3

Renforcer l'accessibilité et l'inclusivité des parcs

Le développement d'une offre intergénérationnelle et complète permet la création de parcs dans lesquels l'ensemble des habitants profite des espaces proposés. L'offre de loisirs adaptés aux personnes à mobilité réduite est notamment bonifiée. Ces lieux vivants sont ainsi rendus plus animés et sécuritaires. La mobilité entre les parcs doit également être pensée, entre autres en termes de mobilité active, afin d'offrir un réseau connecté et complet desservant l'ensemble du territoire.

4

Mettre en valeur les atouts riverains et patrimoniaux du territoire

La ville de Sorel-Tracy a la chance de bénéficier d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel. Les accès, autant physiques que visuels, aux berges de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent gagneraient à être bonifiés. De même, les parcs offrent d'excellentes possibilités de mise en valeur du patrimoine naturel, historique, industriel et artistique de la ville.

5

Aménager les parcs et les espaces verts de manière à contribuer à la résilience aux changements climatiques et au maintien de la biodiversité

Les parcs et les espaces verts contribuent à la résilience aux changements climatiques et au maintien de la biodiversité. Ce sont des refuges et des corridors urbains pour la flore et la faune, des outils de gestion des eaux privilégiés ainsi que des îlots de fraîcheur. Aménager adéquatement et écologiquement ces lieux contribue à préparer la ville aux diverses conséquences des changements climatiques. Ces aménagements doivent être pensés conjointement avec les usages récréatifs des parcs afin d'enrichir à long terme l'expérience des usagers.



05 – Plan d'intervention

Un plan d'intervention en constante évolution

Les orientations stratégiques énumérées à la section précédente guident la préparation d'un plan d'intervention concret, en ligne avec la vision pour le réseau de parcs et d'espaces verts.

Stratégies

La section qui suit présente les grandes lignes de ce plan d'intervention qui servira de guide pour le développement du réseau des parcs et des espaces verts pour les dix prochaines années.

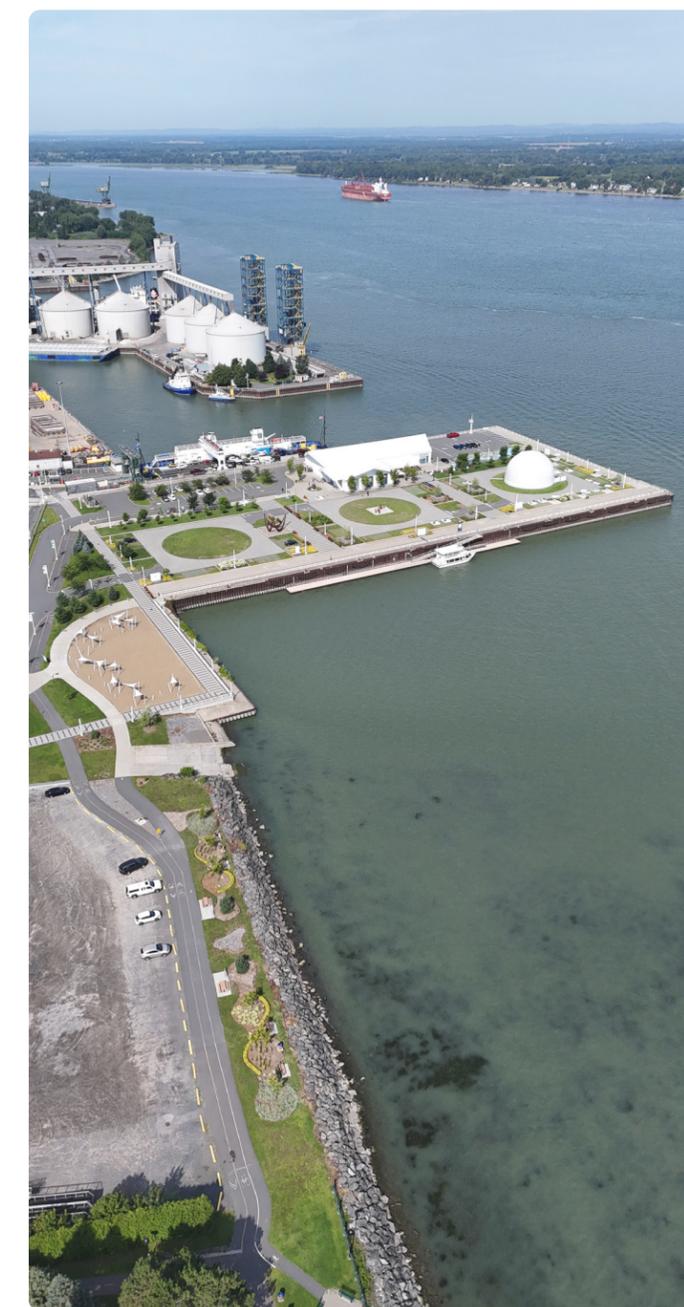
Des stratégies ont été développées pour répondre concrètement à chaque orientation. Des exemples d'actions permettent d'illustrer les potentiels d'aménagements futurs pour chaque stratégie.

Priorisation

Le plan d'intervention propose une priorisation des actions selon un horizon court terme (0-3 ans), moyen terme (4-6 ans), long terme (7-10 ans) et très long terme (plus de 10 ans).

La priorisation établie dans le cadre du plan d'intervention actuel sera appelée à s'adapter au contexte du moment. En effet, ce plan devra servir de guide pour les années à venir tout en demeurant suffisamment flexible dans son application afin de répondre aux priorités changeantes de la Ville.

C'est le Comité interne — Parcs et infrastructures sportives qui sera chargé de reconsidérer régulièrement la pertinence des projets proposés selon le contexte. Cela permettra d'actualiser le plan d'intervention en fonction des occasions qui se présentent et des besoins émergents.



Quai Catherine-Legardeur

Grandes stratégies

ORIENTATION 1

Optimiser l'offre d'équipements sportifs et récréatifs

- **Bonification et optimisation du réseau sportif**
 - > Ajout de terrains ou demi-terrains de basketball
 - > Ajout d'une piste à rouleaux
 - > Ajout d'un parc de planche à roulettes
 - > Intégration de terrains multisports
 - > Ajout d'équipements d'entraînement extérieur

- **Renouvellement de l'offre récréative et aménagement de jeux d'eau**
 - > Renouvellement des équipements de jeu
 - > Réfection des aires et surfaces de jeu
 - > Ajout d'équipements aux aires de jeu
 - > Aménagement de nouvelles aires de jeu
 - > Aménagement de nouvelles aires de jeux d'eau

- **Préparation pour accueillir les événements de grande envergure**
 - > Réfection et aménagement de terrains de balle
 - > Réfection et aménagement de terrains de soccer
 - > Ajout de terrains de volleyball de plage
 - > Aménagement d'installations connexes aux terrains sportifs pour l'accueil d'événements



ORIENTATION 2

Créer des pôles attractifs– **Création de pôles de rassemblement**

- > Aménagement de zones polyvalentes et de placettes de rassemblement
- > Aménagement d'espaces scéniques
- > Installation d'éclairage et de mobilier pour les événements
- > Aménagement d'espaces de détente et de repos
- > Promotion d'événements saisonniers

– **Création de pôles hivernaux**

- > Rationalisation de l'offre d'équipements hivernaux à l'échelle de la ville
- > Aménagement de buttes à glisser
- > Ajout de stations chauffantes et de mobilier hivernal
- > Installation d'éclairage ludique
- > Pérennisation de l'offre et de la desserte des patinoires en fonction des impératifs climatiques
- > Aménagement d'une patinoire réfrigérée couverte



ORIENTATION 3

*Renforcer l'accessibilité
et l'inclusivité des parcs*– **Amélioration de l'accessibilité**

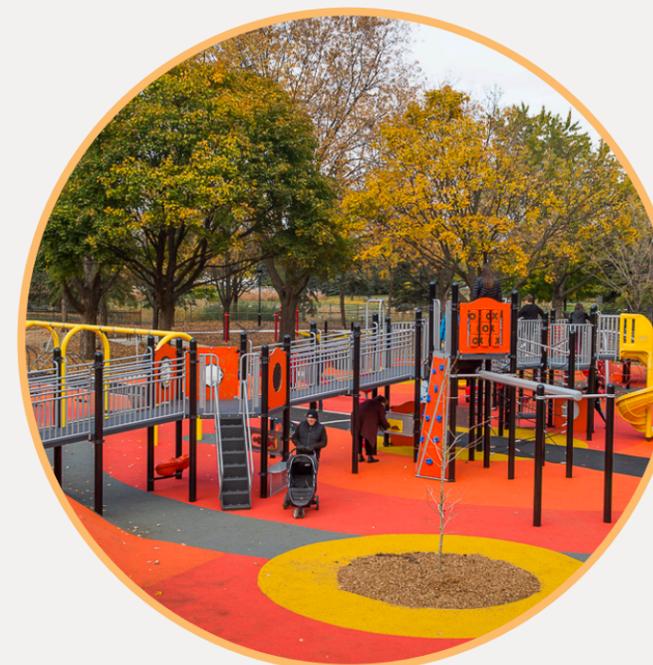
- > Ajout d'éléments signalétiques (cartes de localisation, signalisation directionnelle, etc.)
- > Amélioration/création d'accès universels (sentiers élargis, rampes d'accès)
- > Ajout de mobilier accessible universellement
- > Ajout d'équipements de jeu accessibles universellement

– **Modernisation des infrastructures de soutien**

- > Ajout/remplacement de mobilier de parc
- > Ajout de toilettes accessibles universellement
- > Intégration d'équipements d'ombrage
- > Bonification de l'éclairage
- > Ajout de fontaines à eau

– **Bonification de la desserte**

- > Aménagement de nouveaux parcs
- > Agrandissement de parcs existants
- > Création de liens cyclables et piétonniers
- > Création d'un lien piétonnier entre les deux rives de la rivière Richelieu
- > Aménagement de stationnements

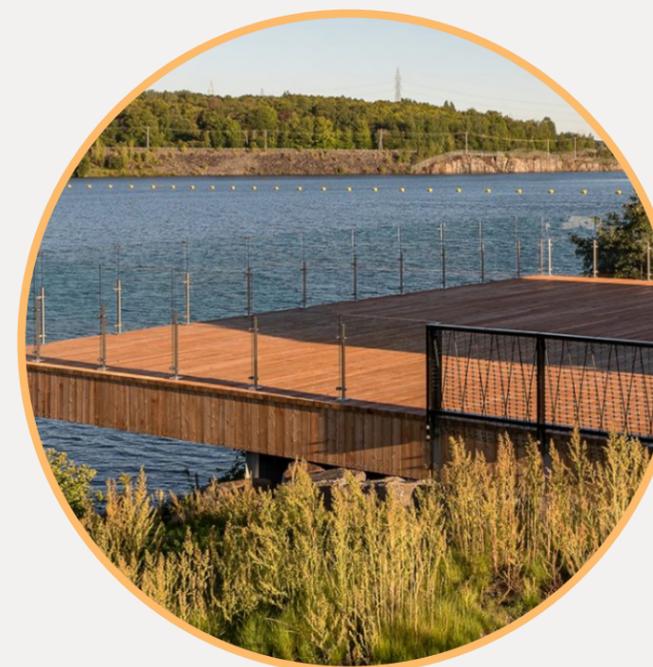


ORIENTATION 4

Mettre en valeur les atouts riverains et patrimoniaux du territoire

- **Mise en valeur du contact visuel et physique avec l'eau**
 - > Aménagement d'accès aux rives
 - > Aménagement de belvédères ou de passerelles pour renforcer l'accès visuel aux plans d'eau
 - > Ajout de mobilier en bordure des rives
 - > Étude pour la création d'un bassin baignable

- **Valorisation artistique et patrimoniale**
 - > Intégration d'œuvres d'art citoyen dans les parcs
 - > Aménagement de lieux d'interprétation de la nature ou consacré à l'histoire du lieu
 - > Intégration d'éléments interactifs et de parcours de réalité augmentée
 - > Bonification du parcours historique



ORIENTATION 5

Aménager les parcs et les espaces verts de manière à contribuer à la résilience contre les changements climatiques et au maintien de la biodiversité

- **Déploiement d'une stratégie de verdissement et de conservation**
 - > Plantation d'arbres pour renforcer les diversités fonctionnelle et spécifique
 - > Plantation d'arbustes et de vivaces à faible entretien
 - > Création de corridors écologiques et d'îlots de biodiversité
 - > Utilisation de matériaux à indice de réflectance solaire élevé et, lorsque possible, réduction des superficies minéralisées

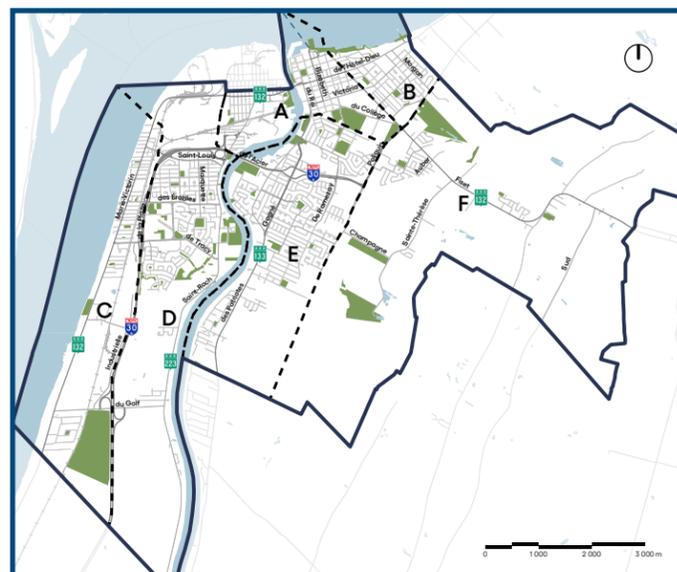
- **Aménagement d'ouvrages de gestion durable des eaux pluviales**
 - > Aménagement de parcs éponges
 - > Ajout de noues végétalisées et de jardins de pluie
 - > Ajout de pavés et de surfaces perméables



Mise en œuvre du plan

La réalisation des interventions présentées aux pages précédentes nécessite une planification cohérente en fonction de la priorisation établie et de la capacité de réalisation de la Ville. Ces interventions devront être réalisées en plusieurs phases et s'étaleront dans le temps en conformité avec les priorités municipales qui pourraient émerger au cours des prochaines années.

Par ailleurs, afin d'assurer l'efficacité des interventions, elles ont été regroupées par parc. Le tableau ci-contre présente un sommaire de la planification prévue à court, moyen, long et très long terme.



Priorisation des interventions à court, moyen, long ou très long terme

Unité A

Parcs	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (4-6 ans)	Long terme (7-10 ans)	Très long terme (+ de 10 ans)
Ancien poste pompiers – Sorel		Projet majeur		
Carré Royal				Projet important
Parc des Bateaux Blancs				
Parc du Vieux-Sorel			Projet mineur	
Parc Jean-Marie Marcotte			Projet majeur	
Parc Michel-Pelletier	Projet mineur	Projet important		
Parc Papineau				Projet mineur
Parc Sous-les-Pins		Projet majeur		
Place du Marché Saint-Laurent				
Place Mario-Cardin				
Quai Catherine-Legardeur		Projet important		
Quai Richelieu		Projet majeur		
Terrain voisin des Habitations St-Maxime			Projet important	

Légende	
	Projet dont l'ordre de grandeur budgétaire prévu est inférieur à 100 000 \$
	Projet dont l'ordre de grandeur budgétaire prévu est d'au moins 100 000 \$ sans dépasser 2 M\$
	Projet dont l'ordre de grandeur budgétaire prévu est supérieur à 2 M\$

La priorisation des interventions pour l'ensemble des unités pourra être modifiée ou révisée en fonction de l'évolution des réalités et besoins du milieu. Les interventions seront confirmées dans le programme triennal d'immobilisations (PTI) adopté chaque année par le conseil municipal.

Mise en œuvre du plan

Unité B

Parcs	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (4-6 ans)	Long terme (7-10 ans)	Très long terme (+ de 10 ans)
Parc Monseigneur-Nadeau			Projet important	
Parc nautique Sorel-Tracy				Projet important
Parc Regard-sur-le-Fleuve	Projet important	Projet important		
Terrain rue Monseigneur-Desranleau				Projet mineur

Unité C

Parcs	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (4-6 ans)	Long terme (7-10 ans)	Très long terme (+ de 10 ans)
Coin boulevard des Érables/ Louis-Hémon	Projet mineur			
Parc André-Ossant		Projet mineur		
Parc Laflèche			Projet important	Projet important
Parc Maisouna	Projet important			Projet important
Parc Montmagny		Projet important		

Mise en œuvre du plan

Unité D

Parcs	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (4-6 ans)	Long terme (7-10 ans)	Très long terme (+ de 10 ans)
Arrière lot, rue de Chaumont	Projet important			
Bois-d'Angoulême				
Coin boulevard de Tracy/ boulevard des Étudiants			Projet mineur	
Coin chemin Saint-Roch et rue Mandeville				
Cours arrière centre culturel	Projet important			
Emprise publique, chemin St-Roch				
Espace vert rue De Carillon				
Espace vert rue Lévis				
Futur parc rue des Mélèzes			Projet important	
Jardins Armand-Prud'Homme				Projet mineur
Lot 4 657 950				Projet important
Parc d'Argenson				Projet important
Parc de Bourbon				

Parcs	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (4-6 ans)	Long terme (7-10 ans)	Très long terme (+ de 10 ans)
Parc De Grandpré				
Parc de la Côte-du-Nord				
Parc de la Terrasse-Duvernay		Projet important		
Parc des Bouleaux		Projet important		
Parc des Chênes				
Parc des Roitelets				Projet important
Parc Dorimène-Desjardins		Projet important	Projet majeur	
Parc du Marquis				
Parc Elzéar-Cournoyer				
Rue des Jacinthes				
Rue du Bocage				
Terrain synthétique	Projet important	Projet important	Projet important	

Mise en œuvre du plan

Unité E

Parcs	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (4-6 ans)	Long terme (7-10 ans)	Très long terme (+ de 10 ans)
Jardins communautaires Lagassé				Projet mineur
Maison des gouverneurs et Jardins de la Baronne	Projet mineur			Projet important
Maison des jeunes « La Place »		Projet important		
Parc des Trembles				Projet important
Parc Bord-de-l'Eau				Projet important
Parc du Marinier				Projet important
Parc du Versant	Projet mineur			
Parc du Voilier	Projet important			
Parc Hervé-Larivière		Projet important		
Parc Réal-Lemieux				Projet important
Parc Simard	Projet majeur	Projet majeur		

Unité F

Parcs	Court terme (0-3 ans)	Moyen terme (4-6 ans)	Long terme (7-10 ans)	Très long terme (+ de 10 ans)
Parc Avignon			Projet important	
Parc Chalifoux			Projet important	
Parc Nordic			Projet majeur	

Conclusion

La réalisation du Plan directeur des parcs et des espaces verts visait à doter la Ville de Sorel-Tracy d'un véritable outil de référence. Un inventaire exhaustif sur le terrain, des exercices de consultation publique et des ateliers de travail avec les services municipaux ainsi qu'avec les élus ont permis de mieux cerner les besoins et de proposer des interventions cohérentes.

Cet exercice de planification stratégique se veut à l'image des besoins et attentes des utilisateurs des parcs tout en tenant compte des particularités territoriales de Sorel-Tracy. Il vise à positionner Sorel-Tracy comme un lieu de prédilection pour la tenue de grands événements sportifs et à améliorer son attractivité territoriale au bénéfice des citoyens actuels et futurs.

Cette planification permettra d'assurer que les décisions qui seront prises répondront aux besoins réels de la population pour les années à venir.

En somme, le Plan directeur constitue un outil essentiel de planification stratégique pour les gestionnaires et les élus en leur permettant d'orienter les investissements futurs en fonction des besoins de la population.





BC2

 **VILLE DE
SOREL-TRACY**